



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Programme du jeudi 3 juin 2021

« Le dialogue social en temps de crise »

Le dialogue social apparaît comme primordial pour faire émerger un consensus entre les différentes parties prenantes de l'entreprise. Il peut également contribuer à la performance économique en permettant d'améliorer l'organisation du travail et les conditions de travail des salariés. Son renforcement a donc été une priorité des réformes récentes du Code du travail, rapprochant ainsi la France de ce qui existe dans certains pays européens (« *work council* »).

Mais les instances du dialogue social français, réparti entre l'information-consultation du comité social et économique créé en septembre 2017, et les syndicats ayant en principe le monopole de la négociation collective, se trouvent mises à l'épreuve par la crise économique et sanitaire. Les effets de celle-ci ont été très divers. Dans certains cas, la nécessité d'y faire face rapidement s'est révélé bénéfique. Dans d'autres cas, les entreprises où le dialogue était déjà rugueux, la crise a pu rigidifier les rapports sociaux.

Dans un premier temps, le séminaire dressera un bilan des évolutions intervenues ces dernières années, en tenant compte du contexte de crise sanitaire, mais aussi économique dans lequel ces réformes se sont déployées. Les CSE ont été au cœur de la réponse d'urgence à la crise. La fusion des instances représentatives du personnel scellée par les ordonnances de 2017 a-t-elle été efficace ? Comment les CSE se sont-ils emparés des sujets de santé et sécurité au travail, si déterminants dans la période, auparavant traités par le CHSCT ?

Ensuite, l'un des objectifs de la décentralisation du dialogue social au niveau de l'entreprise était de permettre une plus grande réactivité et une meilleure adaptation au contexte de chaque entreprise. Cela a-t-il été possible dans le cadre de la crise ? Les accords d'entreprise ont-ils aidé les entreprises à s'adapter ?

Enfin, le dernier objectif du séminaire sera de tirer les conséquences de ce premier bilan. Ces dispositifs ont-ils fait la preuve de leur efficacité ? Faut-il au contraire envisager une évolution ? Si oui, quels seraient les nouveaux dispositifs à imaginer ?

Comment ont fait les autres pays européens ?

9h15 **Accueil des intervenants au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance**

Centre Pierre Mendès-France, salle des conférences – 139 rue de Bercy, 75012 Paris

9h30 **Introduction** par **Gilbert Cette**

Co-président du séminaire, Professeur d'économie associé à la Faculté de Sciences économiques de l'Université d'Aix-Marseille, Adjoint au Directeur général des études et des relations internationales de la Banque de France

Interventions croisées en 3 parties par :

Luc Bérard de Malavas – Expert au sein du cabinet Secafi

Pierre Habbard – Secrétaire général de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)

Laurence Pécaut-Rivolier – Conseillère à la Cour de cassation

Patrick Pommier – Chef du département des relations professionnelles et du temps de travail à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

Aguibou Tall – Chargé d'études au département des relations professionnelles et du temps de travail à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

9h45 **I) Le rôle du dialogue social dans l'organisation de l'entreprise**

A) Quelle culture du dialogue social dans les pays européens ? – **Pierre Habbard**

B) Représentation et négociation collective en entreprise: quelles évolutions depuis les ordonnances Travail ? – **Laurence Pécaut-Rivolier**

C) Dialogue social et performance des entreprises – **Aguibou Tall**

Échanges avec les participants

10h30 **II) Le dialogue social à l'épreuve de la crise actuelle**

A) Les moyens mis en œuvre pour maintenir le dialogue social pendant la crise sanitaire - **Luc Bérard de Malavas**

B) Quelle photographie du dialogue social en temps de crise ? – **Patrick Pommier**

C) Quelles actions syndicales dans les pays européens face à la crise ? – **Pierre Habbard**

D) À crise nouvelle, contentieux nouveaux ? – **Laurence Pécaut-Rivolier**

Échanges avec les participants

11h20 **Pause**

11h30 **III) Quelles leçons pour l'après-crise ?**

A) Le dialogue social dans la reconstruction économique : quelles perspectives ? – **Pierre Habbard**

B) Accompagner les instances représentatives du personnel dans l'après-crise ? – **Luc Bérard de Malavas**

Échanges avec les participants

12h00 **Clôture des débats** par **Jean-Emmanuel Ray**

Co-président du séminaire, Professeur à Paris I – Sorbonne

Le séminaire se déroule en application de la règle de Chatham House, selon laquelle « les participants peuvent librement utiliser les informations reçues, mais ni l'identité ni l'appartenance du ou des intervenants, ni de tout autre participant, ne peuvent être révélées »